

H... comme Histoire

MANDRIN

S'EMPARE

DE

BEAUNE

18 DÉCEMBRE 1754

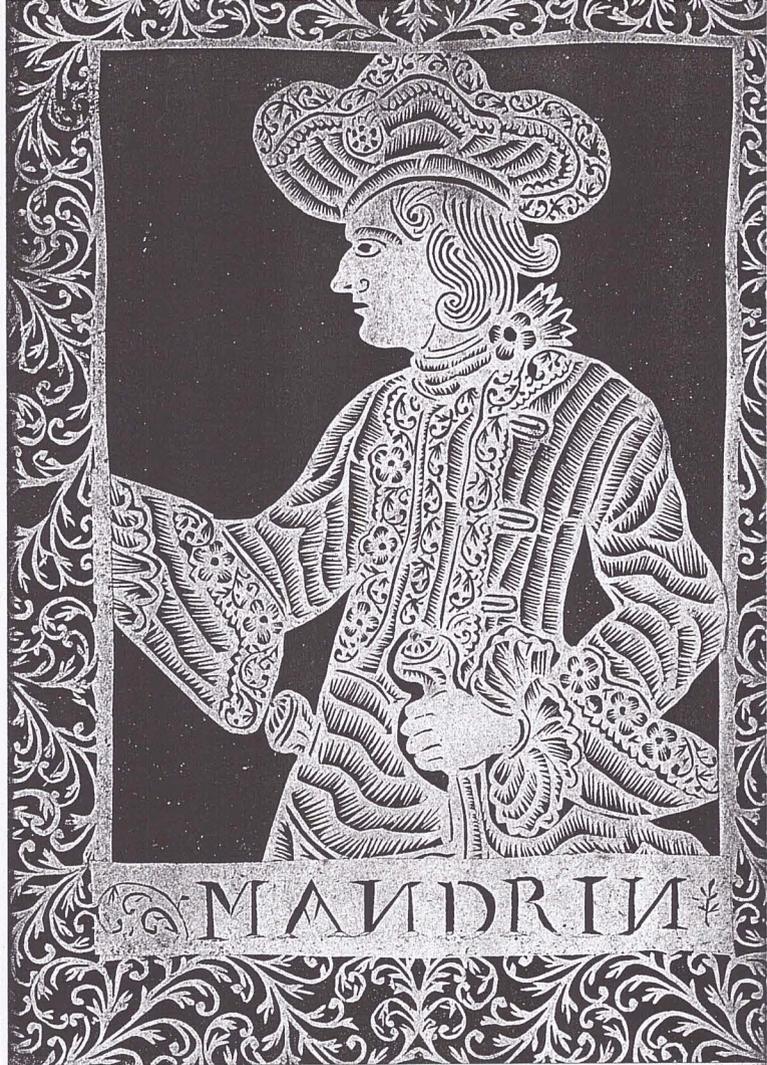
Dans l'est de la France, en 1754, Louis Mandrin, à la tête d'une horde de contrebandiers, s'attaque aux fermiers généraux. Louis XV met plus d'un an à faire arrêter celui qui, aux yeux du peuple, est certes un brigand, mais aussi un justicier.

Le 18 décembre 1754, Mandrin est aux portes de Beaune. Les bourgeois qui gardent la cité font feu les premiers. Les hors-la-loi ripostent. Deux hommes s'écroulent, morts. Le chef des brigands fait alors quêrir le maire et l'enjoint d'exiger la somme de vingt mille livres des receveurs du grenier à sel et de l'entrepôt de tabac. L'ordre est promptement exécuté. Ayant pris soin de faire libérer les prisonniers incarcérés pour dettes ou contrebande, Mandrin lève son verre à leur santé.

La troupe reprend sa folle équipée, chasseurs et dragons sur les talons. A Autun, les mandrins ont pris des ecclésiastiques en otage pour obtenir rançon. Les forces de l'ordre les manquent de peu. Les voici maintenant à Gueunand. Profitant du sommeil des brigands, les agents encerclent la place. Un guetteur les aperçoit. Branle-bas de combat ! Les diables bondissent de leur couche, armes aux poings. La fusillade éclate. Mandrin réussit encore à fuir. Les sbires de la Ferme et du roi n'ont qu'une idée en tête : le capturer mort ou vif.

Cela fait trop longtemps que le brigand et ses drilles narguent l'autorité royale. Fils d'un commerçant de petite bourgeoisie, Louis Mandrin est né le 11 février 1725 à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs en Dauphiné. Elevé par une mère à l'esprit tourmenté, le bel enfant vif et turbulent s'est mué en adolescent impulsif et bagarreur. Déserteur, Mandrin est proscrit de son pays à la suite de plusieurs mauvais coups. Durant l'été 1753, il rejoint en Savoie une bande dirigée par un certain Bélissard. Cet ancien soldat est passé maître dans l'art de la contrebande et l'attaque des fermiers généraux, les collecteurs d'impôts détestés par le peuple pour leur rapacité. Auprès de lui, le jeune homme a poursuivi son apprentissage. Louis a la fougue, la hardiesse et le courage de la jeunesse. Le chef est las d'une existence périlleuse. Bélissard en fait son digne successeur.

En janvier 1754, à vingt-neuf ans, Mandrin s'apprête à lancer sa première guérilla. En chef, il harangue ses troupes : « Courage mes amis, la saison est froide mais nous fe-



rons bon feu. Souvenez-vous des avantages que nos petites bandes d'heureuse mémoire remportèrent dès 1752 sur ces brigades ou brigands de commis des fermes en Dauphiné, en Bresse, en Bugey ; elles forcèrent les passages, l'ennemi fut battu. Tombons en 1754 sur ces canailles ; vive la gloire, la contrebande et le bon vin ! » (*)

Pourvue de chariots, d'armes et de mulets, la troupe fonctionne comme une véritable armée dont Mandrin nomme les officiers. Autour de lui, six solides gaillards forment une garde rapprochée. A chacun, le « chef des contrebandiers en France » promet argent, bonne chère et une part de butin. Unis par un même appétit de vengeance à l'égard des autorités, ces hommes veulent la richesse. Pour eux. Pour le peuple, injustement spolié par les fermiers et les gâpions, leurs agents armés.

Le 7 janvier, Mandrin, à la tête d'une douzaine de patibulaires moustachus, fait route vers le village de Curson près de Romans. Les mules, lourdement chargées, transportent des ballots de tabac,

Mandrin, né en 1725, est le fils d'un commerçant. En 1753, il rejoint la bande du contrebandier Bélissard.

d'indiennes et de mousselines brodées. Une échauffourée éclate avec les agents. A l'issue de la lutte acharnée, coiffant le large chapeau bordé d'or du défunt brigadier Mandrin savoure sa première victoire. La campagne va durer trois mois. De hameau en village, dans les bourgs, dans les villes, les contrebandiers proposent leurs marchandises. L'affaire est belle, les bandits ont du bagou, les clients se pressent. Les femmes succombent au sourire enjôleur et à la fière allure de leur chef. Mandrin s'attaque avec panache aux ennemis des petits : avec une admiration mêlée de crainte, le peuple voit en lui un légitime et sympathique vengeur.

Mandrin repasse la frontière en avril. En Savoie, la bande mène grande vie, se repose et s'entraîne. Une nouvelle incursion commence au début de l'été. Le 7 juin, le voici en Isère au pont de Claix. Après une sévère altercation, Mandrin ordonne de laisser au moment

ur chemise aux gâpiens blessés :
« Afin, dit-il, qu'ils aient du moins
du linge et de quoi se panser. » Le
chef se veut grand seigneur. Lors-
qu'il s'invite – sous la contrainte –
dans une noble demeure, l'illustre
brigand le fait avec politesse, lais-
sant parfois à ses hôtes quelques
cadeaux au passage !

Las ! Malgré ces civilités, la bande
multiplie les méfaits. A Saint-Bauzile
en Ardèche, un prétendu espion de
ferme est abattu par erreur. Le
3 juin, à Saint-Rome-du-Tarn, en
Aveyron, une querelle tourne mal,
une femme enceinte est tuée. Le
17 juillet, Mandrin assassine froide-
ment Jacques-Sigismond Moret et
son bébé. Un an auparavant, cet
homme a dénoncé Pierre, le frère
de Louis, recherché pour fausse
monnaie. Le bandit s'endurcit et
son audace n'a plus de bornes.
Lorsque les paysans reçoivent l'in-
terdiction de lui acheter sa mar-
chandise, Mandrin riposte en venant
par force sa camelote aux
employés de la ferme !

Au début de l'année 1755, l'exas-
pération de Versailles atteint son pa-
oxysme. A plusieurs reprises,
Louis XV a demandé l'extradition
du malfaiteur et de ses complices à
Charles-Emmanuel III, souverain de
Savoie et de Sardaigne. En vain.
Quant aux volontaires des Flandres,
épéchés en renfort à l'automne
sous l'autorité du colonel de La
Morlière, ils ont été jusqu'ici tenus
en échec. La force, la diplomatie ne
suffisent plus, reste la ruse.

En mai 1755, Mandrin s'est retiré
dans un lieu de la France, en Savoie,
au château de Rochefort-en-Nova-
ise. Averti par un ecclésiastique,
La Morlière décide de le faire en-
lever au prix d'une violation de
frontière. Au milieu de la nuit du
10 au 11 mai, gâpiens et volon-
taires déguisés en paysans, inva-
sissent la bâtisse. Tombant à bras
accourcis sur un malheureux valet,
ils lui arrachent la cache de
Mandrin. Cette fois le hors-la-loi ne
pourra échapper pas.

Le 12 mai, le bandit prisonnier
fait son entrée à Valence. Une foule
considérable se masse sur son pas-
sage. Incarcéré avec ses cama-
rades, interrogé sans relâche, il
avoue ses méfaits. A l'issue du pro-
cès, Mandrin est condamné au



“Bandits-justiciers”, Mandrin et ses hommes attaquent les fermiers généraux, les collecteurs d'impôts du roi et redistribuent une partie de leur butin aux plus démunis.



En violant la frontière franco-savoyarde, la police de Louis XV parvient à s'emparer de Louis Mandrin. Il sera condamné au supplice de la roue, à Valence, le 26 mai 1755.

supplice de la roue en place pu-
blique. Son testament achevé, il se
confesse à Gasparini, un jésuite ita-
lien. Le 26 mai, après avoir fait
amende honorable et imploré le
pardon de Dieu, Mandrin monte
sur l'échafaud. Roué vif, le brigand-
justicier est rapidement étranglé
par mesure de clémence. Mandrin
est mort, place à sa légende.

BÉNÉDICTE PHILIPPE

(*) Abrégé de la vie de Louis Mandrin,
chef des contrebandiers en France, ano-
nyme du XVIII^e, Allia, 128 pp., 100 F.

LA LÉGENDE

D'UN BRIGAND BIEN-AIMÉ

Oubliés les crimes, les cruau-
tés, les assassinats gratuits.
Mort, Mandrin n'est plus qu'un
héros. Dès 1755, des chants, des
poèmes, des satires, des livres,
des pamphlets, des portraits cé-
lèbrent sa mémoire. Aux yeux
du peuple, Louis Mandrin reste
le redresseur de tort qui, le pre-
mier, a osé dénoncer par la
force la profonde injustice d'un
régime fiscal honni et dénoncé
dans les sphères éclairées.
D'aucuns verront plus tard en
lui le précurseur des luttes ré-
volutionnaires. Par-delà la lé-
gende, l'Histoire s'est chargée
de rétablir les faits. A
l'image du bandit au grand
cœur s'est substitué le visage
du premier brigand de haut
vol que la France ait connu.